**Conseils pour le tri sélectif des déchets**

* **Les déchets recyclables :** bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, canettes et boîtes de conserve, sacs et emballages en plastique, les cartons, pots de yaourt, les bouteilles en verre sont à déposer dans le sac des recyclables **🡪 Sac Transparent**
	+ **Après la collecte les sacs jaunes seront triés pour séparer : le verre, les cartons, le plastique, les canettes...qui seront mis dans les bacs dédiés pour être recyclés.**
	+ **Les canettes seront écrasées afin d’optimiser leur volume lors du transport pour le recyclage.**
* **Les déchets résiduels :** vêtements, chaussures, déchets organiques, tout ce qui n’est pas recyclable est mis dans la poubelle des ordures ménagères **🡪 Sac opaque**
* **Les équipements électriques/ électroniques et les encombrants :** Piles, grille-pains, micro-ondes, fours, roues de voiture, matelas ; télé (demander de l’aide pour les transporter jusqu’au point de collecte) tous ces appareils sont attendus à la déchetterie **🡪 Déchetterie**
* **Les mégots**: Les mégots sont des déchets toxiques qui peuvent être valorisés dans des filières spécifiques **🡪 Bouteille en plastique**

**ATTENTION ! Il est interdit de ramasser les objets suivants : seringues, produits chimiques, gravats, métaux rouillés ou tranchants…**